

Autres institutions d'enseignement.—Le gouvernement fédéral a établi des écoles spéciales pour les Indiens autochtones, écoles qui ne tombent pas sous la juridiction des provinces. Ce sujet est traité au chapitre XXVIII du présent volume. Il existe également dans toutes les provinces quelques écoles privées dont l'organisation ne relève pas des fonds publics et dans lesquelles le gouvernement n'a qu'un intérêt secondaire. Sauf dans le Québec, où elles sont fréquentées par un-dixième de la population scolaire et où le gouvernement provincial en subventionne la moitié, elles ne sont point nombreuses. Les inscriptions de celles de ces écoles qui donnent une instruction générale se montaient, pour huit provinces, à 32,216 en 1930, soit à environ 2 p.c. du chiffre global, tandis que les inscriptions de celles qui donnent un cours commercial se totalisaient à 26,014. Presque toutes parmi ces dernières, et environ 35 p.c. des premières, sont d'ordre post-élémentaire.

Six provinces sont dotées d'universités provinciales et les autres ont des collèges qui font partie du système d'enseignement supérieur. Mais les collèges qui ne relèvent pas de l'administration provinciale sont plus nombreux. Le présent chapitre traite de ces institutions immédiatement après la partie concernant les écoles provinciales.

Relevé statistique de l'enseignement.—Les inscriptions de toutes les institutions d'enseignement au Canada en 1930 se chiffrent par 2,490,623. Pour suffire à ce nombre d'élèves, il faut 83,144 instituteurs et 32,209 écoles et collèges. Les dépenses se totalisent à \$165,361,198. Les écoles absorbent environ un-quart de la population globale du pays à un coût moyen de \$66 par inscription. Quatre sur cinq inscriptions se répartissent sur les degrés élémentaires, la cinquième se rapportant à l'élève qui a terminé le cours élémentaire et continue ses études. On peut dire qu'un-septième du grand total est composé d'adultes,—sujets de plus de seize ans,—un sur trois continuant à étudier au moyen des cours du soir. Le tableau suivant donne un aperçu abrégé des institutions canadiennes d'enseignement en 1930:

Catégorie.	Institutions.	Elèves.	Personnel enseignant.	Dépenses.
	nombr.	nombr.	nombr.	\$
(1) Ecoles relevant des provinces—				
Ordinaires du jour.....	30,188	2,106,878	64,880	135,901,082
Professionnelles du jour.....	100	47,742	1,784	
Professionnelles du soir.....	340	111,301	2,914	
Ecoles normales.....	46	7,360	467	
Pour aveugles et sourds.....	11	1,764	300 ¹	
(2) Ecoles privées—				
Ordinaires du jour.....	795	92,275	5,518	6,672,000 ¹
Commerciales.....	182	29,120	679	
(3) Ecoles fédérales pour Indiens.....	342	15,743	500 ¹	2,330,437
(4) Universités ou collèges—				
Cours préparatoires.....	46 ²	19,783	1,394	20,367,679
Cours universitaires.....	152	37,400	4,708	
Autres.....	7 ²	21,257		
Totaux.....	32,209	2,490,623	83,144	165,361,198

¹ Chiffres estimatifs. ² Ne comprennent que des écoles affiliées non énumérées à "cours universitaires".

Le tableau 1 donne des chiffres plus détaillés sur chaque institution (par provinces), et est suivi de deux sous-sections statistiques où figurent les écoles relevant de l'administration provinciale et les institutions d'éducation supérieure.